



Resiliation salle de sport

Par **CMAD**, le **04/06/2014 à 14:44**

BonjourrrrrJ'avais souscrit un contrat de 24 mois a une salle de sport.rnil me reste une dizaine de mois a effectuer avant la fin de ce dernier.rnrnSachant qu'un adhérent doit fournir un certificat médical stipulant qu'il peut pratiquer du sport au moment de son inscription et que je n'ai jamais fourni ce certificat puis je resilier mon contrat avant la date d'écheance pour ce motif?rnrncordialement

Par **Lag0**, le **04/06/2014 à 14:54**

Bonjour,rnil faut relire le contrat ou les CGV pour voir quels sont les cas de résiliation anticipée prévus.

Par **CMAD**, le **04/06/2014 à 15:13**

Je vais me procurer une copie du contrat car je n'en ai pas eu d'exemplaire